

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°2**

**Séance du 5 juin 2026**

La séance est ouverte à **19 h 46** sous la présidence de Monsieur **Éric Laurent**, Maire.

**Présents :**

**Éric Laurent, Olivier Groussard, Stéphanie Catenat, Marion Dubroca, Sylvie Seyrat, Sylvie Ducere, Luca Chataigner, Arnaud Trijasson, Nicolas Beaudier, Alexandre Dutel, Ludovic Lacous, Rémi Chataigner, Carole Debregeas**

**Absent excusé :** Nicolas Dejean qui donne pouvoir à Mme Debregeas Carole

**Secrétaire de séance :** Debregeas Carole

### **1. Élection des délégués pour les élections sénatoriales**

Le Conseil municipal procède à l'élection des délégués et suppléants chargés de participer au scrutin sénatorial du 27 septembre 2026.

**Résultats**

**Délégués titulaires :**

- Luca Chataigner : 13 voix
- Stéphanie Catenat : 13 voix
- Carole Debregeas : 14 voix

**Délégués suppléants :**

- Nicolas Dejean : 14 voix
- Sylvie Ducere : 14 voix
- Marion Dubroca : 14 voix

Les délégués titulaires représenteront la commune lors du scrutin sénatorial du 27 septembre 2026 et en cas d'absence seront remplacés par un suppléant.

### **2. Élection des représentants à la CLECT de la Cali**

Le Conseil municipal procède à la désignation de ses représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Cali.

Les échanges rappellent l'importance des travaux de la commission dans l'évaluation des charges liées notamment aux services de transport (Calibus), à la petite enfance, à l'urbanisme et au service des eaux par exemple.

Sont désignés :

- **Titulaire** : Sylvie Seyrat
- **Suppléant** : Ludovic Lacous

### **3. Commission de contrôle des listes électorales**

Le Conseil rappelle que la commission de contrôle des listes électorales se réunit une à deux fois par an.

Ont été désignés pour siéger à cette commission (délibération non nécessaire) :

#### **Membres titulaires :**

- Sylvie Seyrat
- Sylvie Ducere
- Rémy Chataigner

#### **Représentants de la liste d'opposition :**

- Arnaud Trijasson
- Nicolas Beaudier

### **4. Choix de l'architecte pour les travaux de la mairie**

Quatre consultations ont été lancées ; deux propositions ont été reçues.

Rémi Chataigner présente les offres :

- **M. Potié** : honoraires de 27 000 € pour un montant estimatif de travaux de 294 000 € ;
- **MMAG Architecture Bordeaux** : honoraires de 44 000 € pour un montant estimatif de travaux d'environ 400 000 €.

Les experts consultés estiment cohérent un montant de travaux proche de 300 000 €, compte tenu de l'absence de gros œuvre.

Il est également rappelé que M. Potié a déjà assuré le suivi des travaux réalisés en 2017, ce qui constitue un élément favorable pour la continuité du projet.

Après délibération, le Conseil municipal décide, **à l'unanimité**, de retenir la proposition de **M. Potié**.

### **5. Révision des tarifs de location de la salle des fêtes**

Le Conseil municipal examine la création d'un tarif unique applicable aux personnes extérieures à la commune.

Les tarifs applicables aux habitants de la commune demeurent inchangés.

Après délibération, le Conseil adopte, par **13 voix pour et 1 voix contre (Mme DEBREGEAS)**, les nouveaux tarifs suivants pour les personnes extérieures :

- Location à la journée : de 430 € à 450 € ;
- Location pour le week-end : de 630 € à 650 €.

Les montants des cautions restent inchangés.

Il est également rappelé l'importance d'un état des lieux complet et rigoureux avant restitution des chèques de caution. Une amélioration de l'affichage des consignes à l'intérieur de la salle des fêtes est envisagée, sous forme de supports plastifiés, plus lisibles et attractifs.

## **6. Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet à partir du 01/07/2026**

Le Maire explique qu'il est nécessaire de créer un poste d'attaché territorial à temps complet à compter du **1er juillet 2026**, relatif à une promotion interne.

La délibération est adoptée à **l'unanimité**.

## **7. Cérémonie de remerciement aux donateurs pour les travaux de l'église**

Le Conseil municipal étudie l'organisation d'une cérémonie de remerciement à destination des donateurs ayant participé au financement des travaux de l'église.

L'organisation d'un moment convivial est envisagée ainsi que la réalisation d'un support de remerciement. Florence Marty, présente dans le public, confirme l'existence d'une liste recensant les donateurs et les montants versés.

Le projet d'installation d'une plaque commémorative sous le préau de l'église, déjà évoqué lors du précédent mandat, est également rappelé.

Le Conseil municipal approuve cette proposition à **l'unanimité**.

## **8. Questions diverses**

### **Transport Calibus**

Rémi Chataigner évoque les horaires de passage des bus de la Cali. Monsieur le Maire indique qu'une demande a été formulée auprès de la Cali afin d'étudier un passage par Espiet.

### **Aire de jeux**

Arnaud Trijasson indique avoir sollicité un devis concernant l'aire de jeux et interroge le Conseil sur les modalités de pose des équipements.

Monsieur le Maire estime qu'il est préférable de confier cette installation à une entreprise spécialisée afin de garantir la conformité des travaux et d'assurer la responsabilité en cas de difficulté ultérieure.

### **Planification des conseils municipaux**

Rémi Chataigner souhaite que les dates des conseils municipaux puissent être fixées davantage à l'avance.

Monsieur le Maire précise qu'il examinera cette possibilité avec les services administratifs, tout en rappelant que certaines délibérations dépendent de dossiers reçus ou finalisés tardivement.

### **PLUIHD**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les observations relatives aux modifications concernant la commune dans le cadre du PLUIHD pourront être formulées jusqu'au **15 octobre 2026**.

**Une information sera diffusée dans la gazette municipale du mois de juillet afin de permettre aux administrés concernés de faire valoir leurs observations.**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21 h 20**.